QUESTIONNAIRE SANTE ou CERTIFICAT MEDICAL

A compter de cette saison 2022-2023, le certificat médical n'est plus obligatoire sauf :

- * vous êtes licencié LOISIR MAJEUR : pas de certificat médical ni questionnaire santé,
- * vous êtes licencié LOISIR MINEUR : juste le questionnaire santé,
- * vous êtes licencié LOISIR "LICENCE FAMILIALE " : juste le questionnaire santé pour chacun des membres inscrits,
- * vous êtes licencié COMPETITEUR MAJEUR ou MINEUR : juste le questionnaire santé,
- * vous êtes licencié MONITEUR FEDERAL ou DIRIGEANT : juste le questionnaire santé,

PRECISION:

Si vous remplissez le questionnaire de santé et que vous cochez "OUI" à l'une des cases, le certificat médical **(re)devient OBLIGATOIRE**.

Enfin, si vous souhaitez néanmoins présenter un certificat médical, vous pouvez toujours le faire

SKI Club de LUNEVILLE

Maison des Associations 64 rue de Viller 54300 LUNEVILLE

Tél: 06 12 95 39 13

Email: ggskiclub@free.fr
Web: https://skiclubluneville.clubffs.fr





ADHESION 2022-2023

Reçue	le		Validée	le	
		N° F.F.S.			

Je soussigné (NOM et Prénom)àààà							
		Prénom :à :					
		Prénom :à :					
		Prénom :à :					
		Prénom :à :					
Adresse:							
N° tél fixe :		. Code Postal :					
	ce que votre adresse soit lisibl	le)					

à la FEDERATION FRANÇAISE de SKI:

Je choisis une:

- LICENCE ECOLE DE SKI :	Mercredis et samedis à partir de 5 ans (Foc 108€, 1* 98€, 2 et 3* 88€)	118€
- LICENCE JEUNE :	né en 2008 et après	88 €
- LICENCE ADULTE :	né en 2007 et avant	98 €
- LICENCE FAMILIALE :	de 3 à n' personnes	228 €
- LICENCE COMPETITION :	sur sélection	128 €

Règlement par chèque : numéraire : autre :

Dans la semaine qui suit la transmission de cette adhésion, votre licence de ski doit vous parvenir sur votre adresse @. Dans le cas contraire, faites-nous en part.

Des compléments d'assurance vous sont proposés avec la licence SKI. Relire les dispositions qui vous sont remises avec votre adhésion.

REGLEMENT pour la SAISON 2022-2023

En adhérant au SKI Club de LUNEVILLE, vous êtes couvert par une assurance (F.F.S.), relire les dispositions qui la concernent et rendre au club l'accusé de réception du fascicule assurance ainsi que l'adhésion signés.

La première séance est considérée comme un essai. Vous réglez uniquement une part d'assurance de 6 € qui vous sera déduite si par la suite vous adhérez avec une licence fédérale. Cette possibilité n'est valable qu'une seule fois dans l'année.

Le certificat médical n'est plus obligatoire. Lire en page 4 de 4

Les Parents veilleront particulièrement à ce que leur enfant soit déposé sur le lieu de rendez-vous et (ou) accueilli par l'animateur responsable. Le club dégageant sa responsabilité dans le cas contraire.

L'heure de reprise de l'enfant à l'issue de la séance est IMPERATIVE.

Le cahier de présence des enfants aux sorties peut être consulté par les Parents.

Le pratiquant pourra être **exclu du club** sans dédommagement en cas d'indiscipline, de tenue non réglementaire, d'absence ou de retards répétés ou de représentation d'un danger potentiel. Contact verbal suivi d'un courrier seront faits aux Parents.

L'assiduité des enfants aux sorties de l'Ecole de Ski des mercredis et samedis est vivement encouragée. En cas d'absence répétée, le club ne présentera pas l'enfant aux tests de l'ESF.

Les adhérents doivent posséder leur propre matériel de ski. Profitez de notre Bourse aux Skis des 18-19-20 nov 2022 à CHANTEHEUX qui vous permettra de faire des économies et d'être bien conseillé : combinaison ou veste et pantalon, polaire, caleçons haut et bas, gants, cache-col, casque, masque.

Nous refusons que le club utilise notre image. Cochez la case dans ce cas :

Nous ne pratiquons pas un sport dangereux, tout au plus engagé, aussi malgré toute l'attention des animateurs, l'accident peut survenir. Les parents voudront bien en accepter l'éventualité **AVANT TOUTE ADHESION** de leur enfant.

Le fait d'adhérer implique l'acceptation totale des règles ci-dessus, (photocopie de cette adhésion sur demande).

Signature du Parent (ou répondant)